

Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg

↳ **NON** aux baisses de rentes et de salaires!

↳ **L'Etat doit augmenter sa participation!**

MANIFESTATION JEUDI 7 NOVEMBRE 17H30

PLACE-PYTHON, FRIBOURG

Le 25 septembre, le Conseil d'Etat a publié la variante choisie pour la révision de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg (CPPEF). Pour le personnel, les conséquences seraient désastreuses :

• Pertes de rentes considérables

Pour les salariés âgés de 40 à 59 ans, les baisses de rentes se situeront entre -6,6% et -9,5% à l'âge de 64 ans ; à 62 ans, ce sera entre -10% et -15% et entre -20% et -22% à 60 ans.

Une infirmière (classe de salaire 17) ou une enseignante primaire (classe 18) perdraient 3'700 francs par an à 64 ans, 5'000 francs à 62 ans et 7'000 francs à 60 ans !

Les plus jeunes subiront aussi des baisses de rentes importantes avant 64 ans, qui empêcheront toute retraite anticipée. Et, avec la primauté des cotisations, tout le risque futur reposera sur leurs épaules !

• Baisses de salaires

Le projet du Conseil d'Etat prévoit de sévères diminutions de salaires. Dès 45 ans, les salariés paieront 2,6% de cotisation supplémentaire, soit une diminution du salaire net supérieure à 2% !

SE MOBILISER POUR ARRACHER DES AMÉLIORATIONS

Le Conseil d'Etat se déterminera définitivement sur le message le 12 novembre probablement. Il est donc encore possible d'améliorer ce projet ! Mais, pour ce faire, il est nécessaire de nous mobiliser, toutes et tous, dans la rue. Soyons nombreux/-euses le 7 novembre !

• Participation faible de l'Etat de Fribourg

La participation de l'Etat est faible : 380 millions de francs de mesures transitoires. Dans le premier projet, le gouvernement pensait injecter 500 millions de francs. Même avec l'augmentation de la cotisation de 1% sur 30 ans, le montant déboursé par l'Etat est deux fois inférieur à celui injecté par le canton du Valais (1,6 milliard de francs) ! Or, avec 600 millions de francs, on évite toute perte de rente à partir de 62 ans.

Pertes par année, milliers de francs

